Un gîte accessible à tous "UTOPIA"

Création d'un meublé de tourisme labellisé Tourisme et Handicap, Ecogîte et Terre et Nature

[Maîtrise d'ouvrage]

nrivác

[Maîtrise d'oeuvre]

le propriétaire

[Type de travaux]

construction neuve

[Capacité]

4 personnes

[Durée des études]

3 mois

[Durée du chantier]

8 mois

[Surface]

100 m2 habitables

[Coût de l'opération]

210 000 € TTC hors honoraires

[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

Les porteurs de projet, déjà très impliqués dans l'accueil touristique, étaient désireux de créer un lieu de vacances accessible à tous.

Sensibles aux difficultés liées au handicap moteur, ils ont décidé de répondre aux besoins des déficiences motrice, visuelle, auditive et mentale. Ils ont bénéficié des conseils et de l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) à diverses étapes du projet :

- au stade de la réflexion amont, dans le cadre du conseil auprès des particuliers, sur des problématiques d'implantation du bâti, de modes constructifs et pour les réponses à apporter en terme d'accessibilité,
- dans le cadre de la démarche tourisme durable menée en collaboration avec la Région Midi-Pyrénées,



1. Vue extérieure du gîte

 pour la labellisation du gîte en Ecogîte (label Gîtes de France), Tourisme et Handicap et Terre et Nature, label lié au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

[IMPLANTATION ET CONCEPTION]

Le terrain, propriété familiale, est en pente. Cela a représenté une difficulté par rapport à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. De ce fait, l'arrivée au gîte se fait en voiture, par une rampe qui mène à un espace couvert à partir duquel tout devient accessible de plain-pied, sans obstacle : habitat, jardin, terrasse. Le soubassement de la construction est un garage et un local technique privé auquel les locataires n'ont pas accès.

[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

- Le rez-de-chaussée est en parpaings avec un parement en pierre, plancher hourdis béton isolé. Il a permis de créer une plateforme surélevée pour le gîte qui bénéficie du jardin de plain-pied et de la vue sur les montagnes,
- l'étage est constitué d'une ossature bois, contreventée avec des panneaux de particules de bois agglomérées, d'un bardage bois pré-peint, et d'une isolation en laine de roche,
- les menuiseries extérieures sont en aluminium, celles intérieures sont en bois,
- la terrasse est constituée d'une structure et de lames en bois. Sa hauteur est au même niveau que le sol intérieur. Les rails des baies vitrées sont intégrés pour éviter les obstacles.



[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

» Volet environnemental

- Divers points on été intégrés à la construction, en lien avec le label Ecogîte. Ils concernent principalement les économies d'eau et d'énergie, grâce à la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau, et de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, des réducteurs de pression et robinets thermostatiques, des ampoules à économie d'énergie.
- Une cuve a été enterrée pour la récupération des eaux de pluie, ce qui permet un arrosage du jardin économe.
- Au niveau de la gestion des déchets, le tri sélectif et un bac à compost permettent au locataire de participer au recyclage. De même, pour le ménage des produits écolabellisés sont utilisés.
- La sensibilisation aux éco-gestes est assurée par les propriétaires lors de l'entrée des locataires.

» Volet social

Mise en place de la démarche "d'accessibilité pour tous" : le handicap moteur concerne les utilisateurs en fauteuil, mais aussi les personnes âgées, les parents avec enfants en poussettes...

- Les obstacles ont été limités afin de faciliter le déplacement : pas de marche, réduction des seuils de portes et portes fenêtres d'accès à la terrasse, traitement du gîte entièrement de plain-pied depuis l'abri voiture jusqu'aux chambres et salle de bain en passant par la pièce de vie et la terrasse,
- Les pièces ont des espaces dégagés, permettant des manœuvres aisées pour se déplacer et pour passer d'une pièce à l'autre,
- Les équipements ont été pensés et adaptés pour faciliter leur préemption : portes coulissantes, interrupteurs à la bonne hauteur, fermeture des volets automatiques, portes de placard remplacées par des rideaux facilement manipulables, penderies et étagères à des hauteurs accessibles,
- Le mobilier est adapté: la cuisine et la salle de bain ont été pensées avec du mobilier «sur mesure», afin de minimiser l'encombrement sous les éléments, et d'avoir des hauteurs utilisables par tous,
- Le cheminement extérieur est aménagé, pour permettre à tout le monde de profiter du point de vue.

A NOTER

"Un hébergement Ecogite® est un hébergement labellisé Gîtes de France® conçu ou restauré selon des techniques ou matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l'environnement de sa construction à sa déconstruction. Ce concept fait appel à des notions d'économie, d'écosystème et de bioconstruction. Une démarche pédagogique d'écocitoyenneté doit aussi être engagée afin de sensibiliser les hôtes au respect de l'environnement et à sa protection."





- Chantier du gîte, construction à ossature bois
- Accès au jardin de plain pied depuis le gîte
- 3. Système de tri sélectif
- Penderie sans
 porte, avec un
 aménagement
 rabaissé permettant
 un accès aux
 personnes en fauteuil
 ainsi qu'aux enfants
- Accès direct depuis l'abri voiture vers le gîte











Le handicap visuel concerne les malvoyants et les aveugles :

- En plus des espaces peu encombrés (pas de marche, limitation du mobilier encombrant), des contrastes de couleurs ont été créés au niveau des interrupteurs, des équipements sanitaires et du mobilier, et des repères tactiles, matérialisés par des pastilles en relief, sont posés sur les équipements électriques (four, lavevaisselle, lave-linge...),
- Les baies vitrées ont été marquées par des stickers reprenant le thème du gîte: le cinéma, d'où le nom du gîte Utopia, en référence au réseau français de cinémas indépendants d'art et d'essai. Ainsi, la décoration entre totalement en action dans le cadre de l'accessibilité (couleurs, tableaux...).









Le handicap auditif regroupe les malentendants et sourds :

- La qualité acoustique du gîte est liée aux matériaux utilisés (ossature bois et isolation en laine de roche) qui limitent la réverbération des sons,
- La mise en place d'une boucle magnétique facilite l'audition des usagers appareillés.
- Accès à la terrasse de plain pied, avec absence de seuil et marquage des vitrages
- 2. Vue du séjour coloré et lumineux
- 3. Cuisine avec double niveau de plan de travail pour une utilisation aisée pour tous
- 4. Douche avec siphon de sol pour un accès aisé

A NOTER

Une boucle magnétique est un équipement permettant de capter le son par induction électromagnétique. Elle comprend un simple fil conducteur, disposé en boucle et un amplificateur audio relié à une source sonore (micro, télé, radio...). Toute personne qui porte un appareil de correction auditive compatible peut en bénéficier. En l'absence de tel appareillage, des récepteurs de type oreillette ou casque permettent d'obtenir le même résultat, c'est-à-dire un son plus clair et la parole plus intelligible, sans avoir à monter le son.





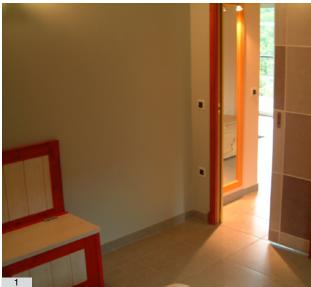
- Interrupteurs avec des couleurs contrastées pour un repérage aisé
- 6. Repérages tactiles des appareils électroménagers
- Sanitaires "customisés" avec des couleurs contrastées pour facilier l'utilisation par les malvoyants





Le handicap mental:

• Le principal souci pour les personnes handicapées mentales est de se situer dans l'espace. La conception du gîte répond à ce problème par l'absence de couloir, des espaces lumineux et clairement identifiés par des images, toujours en lien avec le cinéma, fil rouge de la décoration.









A NOTER

« Le label Tourisme et Handicap est une marque appartenant à l'État. Créée en 2001 et déposée en 2003 par le ministère chargé du Tourisme dans le cadre de la politique d'accès aux vacances pour tous et d'intégration des personnes handicapées, il identifie les équipements et les sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps, moteur, visuel, auditif ou mental.

Le label répond à 2 objectifs :

- développer et promouvoir une offre touristique ouverte à tous et adaptée aux personnes autonomes en situation de handicap,
- anticiper l'obligation légale d'accessibilité »





- Porte coulissante sans seuil vers la chambre
- 2. Meuble de salle de bain dessiné par le propriétaire et fabriqué sur mesure pour s'adapter à tous
- 3. Portes et encadrements repérés par des couleurs vives
- 4. Affiches permettant de repérer les lieux et fonctions des pièces
- 5. Panneau d'accueil en lien avec la décoration du gîte



EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- Tourisme et Handicap ☑
- Ecogîtes ☑
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances ☑

CONTACTS

- M. et Mme BOUTIN, propriétaires
- Mme LAUZIN, gîtes de France Ariège
- CAUE de l'Ariège





Les 8 Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Midi-Pyrénées



